



Verruyes, le 1^{er} février 2022

RÉUNION ORDINAIRE - AJOUT COMPLEMENTAIRE ORDRE DU JOUR

Madame, Monsieur,

Vous êtes prié(e) d'assister à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu le :

**Lundi 7 février 2022 à 19H30
à la Mairie de VERRUYES**

Cette convocation annule et remplace la convocation du 28 janvier 2022 en ce qu'elle ajoute un point complémentaire à l'ordre du jour numéroté 14 et adressée dans le respect des délais de convocation de l'article L2121-11 du Code général des collectivités territoriales.

Comptant sur votre présence,

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire,
Patrick CAILLET



ORDRE DU JOUR :

- 1/ Création d'un poste d'Adjoint administratif territorial de 26h00 hebdomadaire,
- 2/ Échelonnement des factures électricité Sélia et des loyers de la boulangerie pour la période 1/07 au 01/11/2021,
- 3/ Résultats de l'exercice 2021 de l'association de la pêche,
- 4/ Tarifs 2022 et dates d'ouverture de la pêche,
- 5/ Convention retraite CNRACL avec le CDG79,
- 6/ Convention pour les prestations chômage avec le CDG79,
- 7/ Désignation d'un régisseur de recettes : Régie de recettes du plan d'eau de Verruyes
- 8/ Désignation d'un régisseur de recettes « produits divers »,
- 9/ Création d'un poste d'Adjoint Technique Territorial principal de 1^{ère} classe à compter du 1^{er} mars 2022,
- 10/ Candidature de la commune pour l'organisation du marché des producteurs le 29 juillet 2022

- 11/ Plan d'eau : recrutement du personnel saisonnier,
- 12/ Plan d'eau : recrutement du personnel saisonnier : BEESAN et BNSSA,
- 13/ Taux de promotion des avancements de grades des agents communaux.
- 14/ : Recensement population : bon d'essence complémentaire de 60 € à attribuer à chaque Agent recenseur.